

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LE SOUTIEN À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

M/MME NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Courriel

Marque du composteur

Volume (en litres)

Bois - Plastique (rayer la mention inutile)

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces justificatives remises avec la présente demande de soutien

Reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur

Fait à

Le

Signature

Montant de la subvention

Le montant de la subvention attribuée par la Communauté de communes du Pays de la Serre est de 35 € pour un composteur (pour un minimum d'achat de 70 €).

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Le présent document signé.
- Copie de la facture d'achat (ou duplicata) d'un composteur au nom propre du demandeur.

La date de la facture doit être postérieure au **MARDI 02 JUILLET 2024**.

Elle doit mentionner la date d'achat et les éléments permettant l'identification du composteur (modèle, couleur, fabricant).

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture du composteur (facture REOMi, quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, taxe foncière, etc.).
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Si le dossier est complet et recevable, le versement de la subvention sera effectué par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Le dossier complet est à transmettre à l'adresse suivante :

- **Voie postale** : Communauté de communes du Pays de la Serre
1, rue des Telliers – 02270, Crécy-sur-Serre

Ou déposé en mains propres à la même adresse

- **En dématérialisé (par mail)** : tri@paysdelaserre.fr